

**M. Rodriguez:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je n'ai pas d'objection à ce que le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) s'en prenne à notre point de vue sur la question, mais je ne puis accepter qu'il travestisse notre pensée. Nous ne nous sommes jamais opposés à aucun programme de création d'emplois ou de formation. La position que nous avons prise au comité et à la Chambre, c'est que ces programmes ne devraient pas être financés à même la caisse d'assurance-chômage. Le député le sait bien. Il fausse la position des députés de notre parti. C'est une attitude très déplorable de la part du critique conservateur. C'est lui le mufle.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Monsieur l'Orateur, j'invoque aussi le Règlement. Il faut beaucoup de front pour se lever et faire ce que vient tout juste de faire le député de Nickel Belt (M. Rodriguez). Nous avons écouté ses folles accusations pendant des heures cet après-midi. Il peut certes laisser le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) finir son discours.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Le rappel au Règlement du député tient davantage de la clarification. Je ne vois pas comment le député de Northumberland-Miramichi (M. Dionne) peut clarifier ce qui a déjà été dit.

**M. Alexander:** Monsieur l'Orateur, j'apprécie ce que le député de Northumberland-Miramichi (M. Dionne) vient juste de dire.

Comme je disais au sujet de ce mufle et comme je disais au sujet de son parti, ils ont maintenant déclaré qu'ils ne sont pas intéressés à créer des emplois. Peu n'importe qu'il veuille ou pas fendre les cheveux en quatre avec moi. Il dit qu'il ne veut pas de création d'emplois. Ce que nous, de ce parti, disons, c'est que nous voulons laisser au ministre la chance de voir si sa proposition en vue de créer des emplois peut réussir. Nous sommes prêts à faire preuve de réalisme, mais les hypocrites à ma gauche ne font que dire qu'ils sont tous pour les pauvres et que c'est pour eux que des emplois doivent être créés.

● (2020)

J'ai observé le leader du NPD qui interpelle tous les jours le premier ministre (M. Trudeau), le ministre des Finances (M. Macdonald) et le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Cullen) pour réclamer des emplois pour le million de chômeurs, mais maintenant que voici l'occasion de créer quelques emplois, ces canailles—et surtout le plus grand qui est le plus petit—prennent la parole pour me dire que la création d'emplois ne les intéresse pas. J'ai écouté ces sottises toute la journée et j'en ai plein le dos de l'attitude hypocrite que ce parti adopte selon ses intérêts. Mais plus personne n'est dupe. La preuve, c'est que ces socialistes n'ont que 15 ou 16 députés. Mais vous verrez, après les prochaines élections, ils en auront encore moins.

**Des voix:** Bravo!

**M. Alexander:** Ce qui montre bien le peu de confiance que les gens ont dans les socialistes. Je ne veux cependant pas donner dans la partisanerie. Or donc, monsieur l'Orateur, nous

### *Emploi et immigration*

avons ici un amendement bien particulier. J'aimerais bien qu'on puisse faire disparaître le travail partagé.

**M. Rodriguez:** Vous perdez des sièges au profit des libéraux.

**M. Alexander:** J'aimerais bien qu'on puisse également faire disparaître les socialistes, mais on laissera ce soin aux électeurs.

Je constate que les syndicats et les patrons en particulier ne sont pas très en faveur du travail partagé. Ils y sont fondamentalement opposés, et je ne crois pas exagérer du tout, qu'il s'agisse du CTC, de l'association de la construction de l'association des manufacturiers ou des autres représentants du salariat et du patronat. Ils sont tous d'avis que cela ne donne pas de résultats. On en a fait l'expérience en France, en Italie, en Allemagne de l'Ouest, et j'accorderai au petit gremlin de député le mérite de nous avoir signalé que cette formule de travail partagé se pratiquait depuis longtemps sans donner de résultats appréciables. Je ne vois pas de raison de nous engager là-dedans pour l'instant, et je n'en dirai pas plus.

Tandis que j'y suis, je me permettrai de dire que même si nous apprécions ce que tente de faire le gouvernement en matière de formation en cours d'emploi . . .

**Une voix:** Vous vous répétez!

**M. Alexander:** Allez-vous vous taire, Cyril. Je ne vous ai pas embêté.

Nous sommes heureux de voir que des emplois seront créés, mais nous demeurons un peu sceptiques.

Dans ma motion, je demande au ministre de faire rapport à la Chambre dans l'année qui suivra l'adoption de ce bill pour nous donner une analyse des projets témoins. En passant, nous aimerions qu'il nous explique en même temps les programmes de formation professionnelle et de création d'emplois. Voilà sur quoi porte mon amendement.

Qu'entend le ministre par travail partagé? Il veut que les travailleurs se partagent les quelques emplois disponibles. Cela n'est pas valable. Il devrait plutôt créer un milieu propice à la création d'emplois. Je dirais sans hésiter que les gens veulent travailler, mais je m'inquiète de ce que le ministre des Finances n'ait tenu aucun compte de l'OCDE en octobre et novembre derniers, du Conseil économique du Canada et du Conference Board du Canada—tous des organismes respectables qui ont demandé au ministre des Finances de se décider à créer un milieu propice à la création d'emplois, autrement dit, de présenter un budget. C'était en octobre 1976. Le ministre n'a présenté son budget que le 31 mars 1977 et à ce moment le nombre de chômeurs avait atteint le million.

Il incombe au ministre de se mettre à parler d'un nouveau budget afin de montrer au moins aux Canadiens qu'il a le sens des réalités. Nous avons réclaté des exemptions fiscales ainsi qu'une réduction de la taxe de vente; nous avons demandé que l'on encourage officiellement certaines entreprises à aller s'établir dans les régions défavorisées en leur garantissant des avantages fiscaux et nous avons réclaté la suppression des programmes stériles qui sont alimentés à même les deniers des contribuables pour affecter les économies ainsi réalisées à des programmes d'embauche.